

Sections bilingues

6^{ème} – Allemand ou Espagnol



Objectifs

- *Apprentissage de deux langues vivantes de 3 heures chacune dès la 6^{ème} : Anglais-Allemand ou Anglais-Espagnol.*
- *Divers projets rythmeront le parcours de l'élève permettant de découvrir une autre culture, civilisation et de s'ouvrir à de nouveaux horizons.*

Pour qui ?

- *La section bilingue est ouverte à tous les élèves volontaires, curieux et motivés par les langues,*
- *La motivation est très importante et débiter deux langues dès la classe de 6^{ème} représente un réel avantage demandant rigueur et organisation.*
- *La section bilingue doit s'inscrire dans une continuité de parcours scolaire au sein du collège.*

Comment intégrer la section bilingue ?

- *Aucune condition préalable n'est requise.*
- *L'ouverture de la section est conditionnée à l'atteinte d'un seuil minimal.*
- *Les familles émettent le souhait d'inscrire leur enfant en section bilingue via le dossier d'inscription.*
- *Les demandes seront étudiées par une commission interne et validées par le chef d'établissement et/ou son adjoint.*

Les critères retenus peuvent être :

- *L'appréciation générale de l'élève sur les bulletins du CM2*
- *Le positionnement de l'élève en langues vivantes en classe de CM2*
- *Une réelle motivation exprimée lors du rendez-vous d'inscription.*
- *Les élèves non retenus iront en 6^{ème} avec un choix d'A.R.E.*

